



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 JANVIER 2022

N° C20_01_2022_05 - Modification d'affectation des résultats du budget annexe assainissement non collectif

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	68	12	80	10

Pour : 80	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation :

L'an deux mille vingt deux, le vingt janvier, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle des fêtes à Celle-sur-Belle, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD Guénaëlle, AUDE Laurent, BALLAND Cyril, BARRE Daniel, BARRE Gérard, BAUDON Christian, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BERTON Jacques, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BLAUD Philippe, BONNET Line, BOUCHEREAU Isabelle, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BRUNET Sylvie, CAQUINEAU Emmanuel, GOUINAUD Eric, DE CONINCK Christine, CHOURRE Gilles, COUSIN Sylvie, CROMER Maïté, DELEZAY Gaëtan, DODIN Patrick, ARCHAIMBAULT Monique, DURGAND François, FOUCHE Etienne, FOUCHE Patrice, GABOREAU Bernard, GAYET Olivier, GIRAULT Anne, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, GUERIN Marie-Claire, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HOELLINGER Gilbert, KOHLER Marie, LECULLIER Lysiane, MARTIN François, MACHET Annette, MAGNAN Jean-Christophe, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, BONNET Christian, NIVELLE Jean-Pierre, NOUREAU Dominique, OUVREARD Pierre, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POUVREAU Lise, RAGOT Nicolas, RICHARD Yoann, ROUXEL Patricia, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SUIRE Catherine, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, TRICHET Jacques, TROCHON Patrick, VINCENT Bernard, WATTEBLED Frédéric

Etaient représentés :

BARILLOT Dorick (pouvoir donné à MERCIER Sébastien), BELAUD Bernard (pouvoir donné à BERTON Jacques), CACLIN Philippe (pouvoir donné à PICHON Gilles), CHARPENTIER Patrick (pouvoir donné à SAINTIER Marie-Emmanuelle), COLLET Gérard (pouvoir donné à BALLAND Cyril), DALLAUD Hélène (pouvoir donné à GIRAULT Anne), DOLBEAU Alain (pouvoir donné à BRUNET Sylvie), KLINGLER Sarah (pouvoir donné à GRIFFAULT Sylvain), LABROUSSE Christophe (pouvoir donné à GRIFFAULT Sylvain), SARRAZIN Nathalie (pouvoir donné à HAYE Jean-Marie), VALERY Nicolas (pouvoir donné à ROUXEL Patricia), VEQUE Marie-Claire (pouvoir donné à WATTEBLED Frédéric)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

BAUMGARTEN Christian, FERRÉ Nicolas, HUCTEAU Patrice, JOUANNET Paul, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Christian, RACINE Eric, THIBAUT Evelyn, YOU Thierry

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Sylvie COUSIN

Modification d'affectation des résultats du budget annexe assainissement non collectif

Vu l'avis du conseil d'exploitation du budget assainissement non collectif du 06/01/2022,

Vu l'avis de la commission finances du 11/01/2022,

Considérant les résultats consolidés de l'exercice 2020 du Budget annexe assainissement non collectif de la communauté de communes Mellois en Poitou,

Considérant la reprise anticipée des résultats par délibération n° C25-02-2021-15 en date du 25 février 2021 selon les modalités de l'article L 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le compte administratif ne fait apparaître aucune différence avec les montants reportés par anticipation, il est proposé au conseil communautaire de se prononcer sur les mêmes affectations concernant le résultat de fonctionnement définitif :

15010 - Budget annexe ass non collectif	Recettes	Dépenses	Résultat 2020	Résultat reporté	Résultat de clôture 2020	Restes à réaliser
Fonctionnement	236 650,67 €	201 535,15 €	35 115,52 €	45 367,87 €	80 483,39 €	
Investissement	19 918,00 €	10 875,00 €	9 043,00 €	3 568,96 €	12 611,96 €	-3 400,38 €

Suite à la reprise de la compétence assainissement du syndicat 4B par la CCMP et aux écritures comptables qui en découlent, il est proposé de modifier l'affectation du résultat de fonctionnement ainsi qu'il suit :

Proposition d'affectation du Résultat

Résultat Fonctionnement cumulé : 80 483,39 €	
Affectation Investissement (1068)	002 - Excédent antérieur reporté
1 100.19€	79 383.20 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- APPROUVER l'affectation des résultats 2020 du budget annexe assainissement non collectif.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme.

Le président,

Fabrice MICHELET